



## REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL DU 15 FEVRIER 2016 à 19 H 00

Sous la présidence de Monsieur PAGES Patrick.

Présents : tous les membres en exercice sauf :

- Mr GERMAIN, absent excusé
- Mr REMONDIN, absent
- Mr HARDY, absent

Madame GOUBERT est désignée secrétaire de séance.

Monsieur le Maire donne lecture du précédent procès-verbal.

### L'ORDRE DU JOUR APPELLE

#### **1) Autorisation de dépense en section d'investissement avant l'adoption du budget primitif 2016**

Afin de pouvoir régler les premières factures d'investissement, en l'absence d'adoption du budget, Monsieur le Maire propose au Conseil Municipal de l'autoriser, jusqu'au vote du budget 2016, à engager, liquider et mandater les dépenses d'investissement dans les limites autorisées.

**Cette proposition est acceptée à l'unanimité.**

#### **2/ Détail des dépenses « Fêtes et cérémonies »**

Dans le cadre de la préparation budgétaire 2016, et de la parfaite imputation des dépenses, Madame la Perceptrice nous demande de prendre une délibération de principe précisant la nature des dépenses à imputer au compte 6232 « Fêtes et Cérémonies » afin que soit autorisé leur engagement.

En effet, le caractère imprécis de ce compte ne permet pas toujours de rattacher ces dépenses à des événements relevant de cette imputation comptable. Après échanges sur le détail de toutes les dépenses cette proposition est acceptée à l'unanimité.



### **3) Plan de relance Départemental**

Suite aux dernières élections départementales, les Conseillers Départementaux ont voté un plan de relance de l'investissement des collectivités essonniennes avec mise en place d'une dotation d'aide aux projets.

Suite à cette orientation, et après la réunion de la Commission travaux, il a été retenu que les travaux principaux seraient l'entretien des routes. En effet, celles-ci se dégradent, et au vu des dotations en baisse depuis des années, n'ont pas subi récemment d'entretien. Il est retenu que les travaux de pose de bordures rue de la Vallée, permettant de retenir la bande de roulement de part et d'autre de la chaussée seraient réalisés.

Afin de bénéficier des aides financières du département, il est proposé au Conseil Municipal de délibérer pour autoriser Monsieur le Maire à signer une convention financière relative à ces travaux de pose de bordures, avec le Conseil Départemental.

**Après échanges, cette proposition est adoptée à l'unanimité.**

### **4) Questions diverses**

#### 4.1 - Sensibilisation des habitants au vélo à assistance électrique

Dans le cadre d'une Convention signée avec ERDF, le Parc Naturel régional du Gâtinais Français propose de prêter un vélo à assistance électrique aux habitants. Pour tous renseignements, vous pouvez contacter Lucie Gandon au 01 64 98 73 93, ou bien rechercher des informations sur le site Web de la Commune.

4.2 - Monsieur HUET, Maire Adjoint, informe le Conseil des petits travaux réalisés dans les logements rue de Courcelles et ceux à venir, ainsi que les travaux d'entretien électrique à la salle. (Exemples : Pour les bâtiments : robinets économes, tableau électrique de la salle, chasse d'eau..., Pour les logements : VMC, détecteurs de fumée, tableau sur une porte d'entrée, réparation d'une douche à venir)



## 4.3 - Demandes de subventions :

Le Conseil Municipal après en avoir délibéré décide :

↳ *De retenir les demandes de subvention ou demandes de participation émanant :*

- Le Souvenir Français pour un montant de 50 €,
- L'Association des Anciens Combattants pour un montant de 50 €,
- Le SDIS pour un montant de 50 €,
- La Fanfare l'Echo de la Vallée soit 0.95 € par habitant,
- L'Association Notre village pour un montant de 192 €

↳ *De ne pas retenir les demandes de subvention émanant :*

- Secours Catholique,
- Croix Rouge
- GRFM

4.4 – Monsieur le Maire informe le Conseil Municipal qu'il a reçu des remerciements de 2 familles prunaysiennes pour le repas des aînés qui s'est déroulé dans de très bonnes conditions.

4.5 – Monsieur le Maire informe le Conseil Municipal qu'il a rencontré Mr Doublier, notre maître d'oeuvre concernant le dossier technique pour le forage sous la voie ferrée. Le dossier a été envoyé à RFF nous attendons le retour.

4.6 – Madame GRASSART informe le Conseil Municipal qu'elle a participé à une réunion à Maisse le Lundi 8 février 2016 concernant l'aide aux personnes âgées.  
Au vu de l'importance de ce dossier et des informations reçues, Monsieur le Maire va contacter le Maire de Maisse pour demander quelles actions ont été lancées vers l'Association qui gère les bénéficiaires de ces services.



4.7 – La journée Essonne Verte / Essonne Propre, pilotée par Mr GERVIN et Mme GOUBERT, aura lieu le Samedi 16 avril de 9h à 12h. Le rendez-vous aura lieu à 8h45 devant les ateliers municipaux. Auparavant une communication sera réalisée.

4.8 – Agenda :

- Le 21/03 : Commission des Finances à 19h30
- Le 23/03 : Conseil Municipal à 19h30
- Le 05/04 : Commission des Impôts à 14h30
- Le 06/04 : Commission Liste Electorale à 19h30

4.9 – Madame GOUBERT informe le Conseil Municipal qu'elle a participé au Conseil d'Ecole qui a eu lieu le vendredi 12 février. Le comité de pilotage (qui gère les NAP) est dissous suite au faible investissement des parents.

Elle rappelle que le RASED (Réseau d'Aides Spécialisées aux Elèves en Difficulté) a pour mission d'aider les élèves à surmonter leurs difficultés afin de retrouver une meilleure insertion scolaire et de renouer avec la réussite. Cette structure est composée d'un psychologue, d'un ou plusieurs rééducateurs, un ou plusieurs maîtres d'adaptation).

L'ordre du jour étant épuisé la séance est levée à 20h10.

Le Maire,  
Patrick PAGES

